

Réunion du Comité Syndical du 11 décembre 2024

Effectif légal du conseil syndical : 64
Nombre de conseillers en exercice : 64
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de conseillers représentés : 0
Nombre de votants : 33

Convoqué le 26 novembre 2024, le conseil syndical s'est réuni le 11 décembre 2024 à 18h00, Salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (7ème étage), 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand, sous la présidence de Monsieur Dominique ADENOT.

120^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur José BELDA
Monsieur Philippe CARTAILLER
Monsieur Jean-Michel CHARLAT
Monsieur Pierre CHASSAING
Monsieur Alain DEAT
Madame Catherine FROMAGE
Madame Blandine GALLIOT
Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Jean-Pierre HEBRARD
Monsieur André MAGNOUX
Madame Christine MANDON
Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Gilles PAULET
Madame Mina PERRIN
Monsieur Pascal PIGOT

Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Stéphane PONCE
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur François REPOLT
Monsieur Bruno RESSOUCHE
Madame Valérie ROUX
Monsieur Vincent SOULIGNAC
Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Nadine VALLESPI
Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Pierre DESMARETS
Monsieur Roland GRENET
Monsieur Louis-Pierre MOREAU
Monsieur Jean PICHON
Monsieur Dominique SCALMANA
Monsieur Philippe TCHILINGHIRIAN

Étaient excusés / absents :

Monsieur Claude AIGUESPARSES
Monsieur Marcel ALEDO
Monsieur Claude AUBERT
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Dominique BANNIER
Monsieur Nicolas BEAURE
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Jean-Pierre BRENAS
Monsieur Éric BRUN
Monsieur Jean-Christophe CERVANTES
Monsieur Gérard CHANSARD
Monsieur Alain CHARLAT
Monsieur Antoine DESFORGES
Madame Nathalie DOS SANTOS
Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Éric GRENET
Monsieur Yann GUILLEVIC
Monsieur Sylvain KEMMOE

Monsieur Michel LACROIX
Monsieur Jacques LARDANS
Madame Christine LECHEVALLIER
Madame Nathalie MARIN
Madame Dominique MARQUIE
Monsieur Christian MELIS
Monsieur Cédric MEYNIER
Madame Danielle MISIC
Monsieur Sébastien MORIN
Monsieur Jean-Michel ONDET
Madame Christine PACAUD
Monsieur Gilles PÉTEL
Madame Anne-Marie PICARD
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEL
Madame Sandrine ROUSSEL
Monsieur Laurent THEVENOT
Monsieur Gilles VESCOVI
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

Engagement dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

L'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales précise que, dans le cas où le budget de la collectivité n'a pas été voté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité est en droit de mettre en recouvrement les recettes et les dépenses de fonctionnement, dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider, et mandater les dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).

Le vote du Budget primitif 2025 du PETR du Grand Clermont étant programmé début 2025, il est proposé d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans les limites indiquées ci-après en amont du vote du budget dès le 1^{er} janvier 2025 :

Chapitre budgétaire	Budget 2024	Montant autorisé (25%) pour 2025
20 - immobilisations incorporelles	120 000	30 000
21 - immobilisations corporelles	20 000	5 000
45 – Opération pour compte de tiers	700 000	175 000
TOTAL	840 000	210 000

Le conseil syndical, après en avoir délibéré autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

ADOpte à l'unanimité des membres présents.

À Clermont-Ferrand, le jeudi 12 décembre 2024.
Dominique ADENOT,
Président.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20241211-20241211-831-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/12/2024

